

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20098 - 77ÈME ANNÉE

100.000 arbres pour reconstituer un morceau de la forêt semi-sèche détruite par la colonisation

Grand Stella : importante étape du reboisement de La Réunion

Les vastes forêts qui couvraient La Réunion ont été les principales victimes de l'exploitation de notre île pour les besoins de la France. Dans les bas et en moyenne altitude, la déforestation a été massive et rapide. Hier, le lancement officiel du projet Grand Stella a marqué une importante étape du reboisement de La Réunion : 100.000 arbres devront être plantés en 5 ans. Comme l'a montré le reboisement de la plaine des Galets au Port, les arbres permettent de diminuer la température, tandis que la croissance de ces végétaux absorbe une partie du CO2 responsable des émissions de gaz à effet de serre. Reconstruire nos forêts est une source de richesse en phase avec la nécessité d'aller vers le développement durable et solidaire.

Hier à Saint-Leu a eu lieu le lancement officiel du projet Grand Stella. « Le projet « Grand Stella » consiste à développer un espace végétal et forestier endémique et indigène sur une superficie totale de 78 hectares. La Région Réunion a accordé ici à la ville de Saint-Leu, à titre gratuit, un droit d'occupation temporaire pour une durée de 10 ans, renouvelable. En retour, la ville de Saint-Leu s'engage à procéder à des plantations d'espèces indigènes adaptées, à entretenir les espaces verts existants et les sentiers. Elle s'engage par ailleurs à n'édifier aucune construction, à ne procéder à aucun terrassement afin de préserver la configuration naturelle du terrain. », indique un communiqué de la Région.

Réparer les dégâts de plusieurs siècles d'exploitation

La présidente du Conseil régional, Huguette Bello, Cyrille Melchior, président du Conseil départemental, et Bruno Domen, maire de Saint-Leu, ont participé hier à la cérémonie de replantation. Au cours des 5 prochaines années, 100.000 arbres seront plantés sur ces 78 hectares du foncier de la Région, a annoncé le

maire de Saint-Leu. Dans un premier temps, un morceau de forêt semi-sèche des bas sera reconstitué sur 13 hectares, avec le soutien du plan Un million d'arbres du Département. Le travail sera principalement assuré par une cinquantaine de salariés de l'association « Piton Saint-Leu lève la tête ».

Au moment du début de la colonisation de La Réunion, notre île était recouverte par de vastes forêts du battant des lames au sommet des montagnes, abritant une riche flore endémique. Plusieurs siècles d'exploitation de notre île pour les besoins de la France ont bouleversé le paysage. La partie haute a été sanctuarisée par la création d'un Parc national, qui fait partie de la liste du Patrimoine mondial dressée par l'UNESCO. Cela représente environ la moitié de la superficie de notre île.

Dans les bas et en moyenne altitude, il ne reste que quelques lambeaux de la grande forêt originale. Or les arbres contribuent à la qualité de la vie, une forêt permet de faire baisser la température et il est avéré que la plantation d'arbres permet de lutter contre le changement climatique. Pendant leur croissance, ils absorbent le CO2 pour pousser, et produisent comme déchet l'oxygène indispensable à de nombreuses formes de vie, dont l'humanité.

Reboiser La Réunion

La première grande opération de reboisement à La Réunion date du début des années 1970, quand Paul Vergès devint maire du Port. Une pépinière municipale fut créée. L'objectif était de planter 500.000 arbres pour transformer la région aride de la plaine des Galets en une forêt. Ceci a permis aux Portois d'être les Réunionnais qui bénéficient le plus d'espaces verts par habitant. Un parc boisé ouvert à tous était l'élément le plus remarquable de cette forêt reconstruite. Ces 500.000 arbres ont contribué à faire baisser la température moyenne du Port, et cela bien avant qu'il soit question du Protocole de Kyoto

ou de l'Accord de Paris sur le climat.

La construction de la route des Tamarins fut l'occasion d'étendre vers l'Ouest cette opération de reboisement. Une pépinière fut également construite pour l'occasion, avec l'ambition de replanter 500.000 arbres le long de la route des Tamarins. Comme au Port, ces replantations ont impliqué des jeunes scolarisés. L'objectif était à terme de reconstituer la forêt de l'Ouest, comme la découvrirent les premiers navigateurs portugais qui abordèrent notre île au 16^e siècle.

Avec l'arrivée de Didier Robert à la présidence de la Région en 2010, tout fut remis en cause. La promotion du tout-automobile était en effet bien plus prioritaire que la lutte contre le changement climatique. Hier, le lancement de la replantation à Saint-Leu de la zone comprise entre la route des Tamarins et le littoral a marqué donc une étape importante dans la marche pour le reboisement de La Réunion. Il traduit une volonté politique largement partagée.

M.M.

Mesures pour stopper la hausse des prix liée à la guerre en Ukraine

Côte d'Ivoire : subvention des carburants et plafonnement des prix de produits de première nécessité pendant trois mois

Face à la hausse des prix liée notamment à la guerre en Ukraine, le gouvernement de la Côte d'Ivoire a annoncé hier plusieurs mesures urgentes. Près de 85 millions d'euros seront mobilisés pour subventionner une partie du prix des produits pétroliers dont le gasoil « pour éviter l'impact sur le coût de la vie ». Le gouvernement a « plafonné, pour une période de trois mois, les prix du riz, du sucre, de la tomate concentrée, du lait, des pâtes alimentaires, de l'huile de palme raffinée et de la viande de bœuf » et « décidé d'élargir la liste des produits de grande consommation et services, dont les prix sont réglementés ». La farine et le pain en font désormais partie.

« Confronté à une inflation qui touche toutes les économies du monde, le gouvernement ivoirien a pris des mesures fortes pour protéger le pouvoir d'achat des populations. En plus des mesures immédiates, de nombreuses autres sont prévues pour préserver le pouvoir d'achat des Ivoiriens.

Le cri des populations était assourdissant face à une inflation qui a mis à mal leur pouvoir d'achat. Le gouvernement, sans renoncer au choix du libéralisme économique fait par la Côte d'Ivoire, a multiplié les interventions pour soulager les ménages.

Un montant d'environ 85 millions d'euros a été décaissé pour assurer, de janvier à mars 2022, un subventionnement partiel des prix des produits pétroliers tels que le gasoil pour éviter l'impact sur le coût de la vie.

Il a plafonné, pour une période de trois mois, les prix du riz, du sucre, de la tomate concentrée, du lait, des pâtes alimentaires, de l'huile de palme raffinée et de la viande de bœuf.

Pour soulager les ménages, le gouvernement a aussi décidé d'élargir la liste des produits de grande consommation et services, dont les prix sont réglementés. Cette liste comprend désormais 21 produits. En effet, la première liste (décret de 1992) comprenait les tarifs des services publics de l'Eau, de l'Electricité, des Postes et Télécommunications; les prix du gaz butane ; des produits agricoles de base (coton-graine, caoutchouc) ; des produits et spécialités pharmaceutiques et des livres scolaires primaires d'édition locale. A cette liste s'ajoutent, entre autres, la farine boulangère, le pain baguette, la viande de bœuf, de mouton et de porc, l'huile de table raffinée, le riz local, les matériaux de construction. »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

GIEC : après les constats place aux solutions

Le 1er rapport intitulé « Climate Change 2021 : The Physical Science Basis » est une contribution du premier groupe de travail du GIEC portant sur les aspects scientifiques du système climatique et de l'évolution du climat dans le cadre de son 6ème rapport d'évaluation. Il dresse un état des lieux de la physique du climat, plus précis que jamais. C'est la première source des connaissances scientifiques les plus récentes sur l'évolution du climat dans le monde. Nous le savions, mais c'est dorénavant un fait établi par la science : l'activité humaine est la cause du réchauffement de l'atmosphère, de l'océan et des terres. Ce rapport le grave dans le marbre.

Le deuxième volet du sixième rapport d'évaluation du Giec a été publié le 28 février 2022. Ces derniers travaux s'intéressent aux effets, aux vulnérabilités et aux capacités d'adaptation à la crise climatique. La première partie du rapport est consacrée aux effets actuels du réchauffement climatique (+1,09°C en 2021) sur les populations et les écosystèmes. Ces effets sont irrémédiables, même dans l'hypothèse d'une limitation de la hausse des températures à 1,5°C comme fixé dans l'accord de Paris. Ils sont par ailleurs aggravés par la pauvreté ou l'accès limité à des services. D'ores et déjà, entre 3,3 et 3,6 milliards d'habitants vivent dans des situations très vulnérables au changement climatique. Les experts évoquent les incidences à venir pour les populations avec, en particulier, 1 milliard d'habitants des régions côtières menacés en 2050. Parmi les effets en cascade liés aux catastrophes naturelles de plus en plus rapprochées, le Giec évoque aussi les conséquences sur la production alimentaire, la hausse du prix des aliments ou encore la malnutrition...

Comment freiner le réchauffement de notre planète ? C'est l'objet du troisième rapport. Alors que le monde a déjà gagné 1,1 degré depuis le début de l'ère industrielle... Comment limiter les conséquences de cette hausse des températures qui se font déjà durement sentir avec la multiplication des canicules, sécheresses, inondations et tempêtes ? Un problème qui prend une nouvelle dimension dans le contexte de la guerre en Ukraine, au moment où sont rebattues les cartes de la consommation d'énergie dans le monde. Ce lundi, Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU a d'ailleurs averti que « l'addiction aux énergies fossiles nous conduit vers une destruction collective (...) si nous continuons comme ça, nous

pouvons dire adieu à l'objectif de 1,5°C. Celui de 2°C pourrait aussi être hors d'atteinte ».

D'après les experts, si le monde ne se décide pas très vite à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, il devra faire face à un déluge d'impacts inévitables et « parfois irréversibles » dans les décennies qui viennent. Les scientifiques plaident pour la protection et la restauration des écosystèmes, et notamment des forêts. Celles-ci doivent être gérées de manière durable, avec des espèces d'arbres diversifiées pour renforcer la résilience et faire barrage aux risques liés aux ravageurs, aux maladies ainsi qu'aux incendies de forêt. En ville, la végétalisation a aussi un rôle à jouer et peut participer au rafraîchissement. Limiter le changement climatique passe aussi par l'agriculture. Parmi les pistes envisagées : le développement de l'agroforesterie - qui consiste à associer arbres et cultures ou animaux sur une même parcelle, la diversification des cultures et l'agriculture urbaine. Le Giec préconise de développer les zones humides et les forêts, qui permettent de stocker l'eau et de ralentir son écoulement. Les zones humides côtières jouent également un rôle contre l'érosion des côtes. Dans le secteur agricole, les experts recommandent d'améliorer les systèmes d'irrigation ainsi que le stockage de l'eau. La diversification de la production d'énergie, notamment grâce aux énergies renouvelables, et la gestion de la demande (avec le stockage par exemple) peuvent réduire les vulnérabilités au changement climatique, souligne le rapport. Peu importe le secteur, ces solutions doivent être pensées par tous (société civile, secteur privé, gouvernants...), partout à travers le monde, avancent les experts. Pour eux, il est également primordial d'intégrer la lutte contre le réchauffement climatique dans tout nouveau projet : la construction d'un bâtiment ou le développement de transports par exemple. C'est pourquoi il est urgent de réunir la Conférence territoriale élargie qui sera la chambre de réflexion et de proposition pour permettre à notre société Réunionnaise de réussir la mutation profonde qu'elle doit faire.

« C'est d'âme qu'il faut changer, et non de climat. » Sénèque

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Kèl politik pou in parti révolissyonèrè dann la Rényon tèl ké li lé zordi ?

Souvan défoi mi poze amwin késtyonna ? É sirman zot i domande pou kossa mi poze amwin kalité késtyon konmsa.

Pé s'fèr pou in pé in parti kan li néna responsabilité dann sistèm tèl ké li lé, li doi bien jéré é kontante ali d'sa. Donk li répèke lo bande tèks la déssantralizassion épi li trass in politik lo pli progrssiss possib... Lé vré ké dopi 1959 la réjyonalizassion la pass par-la, la gosh avèk la droite la pratike l'altèrnanss, é néna déssèrtin séktère i marsh kom i fo. Arzoute èk sa léspérimantassion i pé pèrmète in politik linovassion.

I pé di sa, mé i fo pa obliye bande kozman nou la fine antande bonpé d'moune apré dire : in pé i di pa i fo shanj lozissyèl, pou d'ote konm pou l'INSEE nou lé vréman éspéssyal. Pli pré d'la réalité alon pa obliye lo nonb voyyan irouze dissi-d'laba apré alimé... Mi sorte lire in pti liv i porte dsi lo 19 mars é la komémorassion so zour-la. Son sizé prinssipal : aboli la mizère avan 2030 - « abolir la pauvreté avant 2030 » - Alor si la mizère i égziss, é si i fo aboli ali, ala pa in lakssyon révolissyonèrè, pou in prize an konte par in parti révolissyonèrè.

Astère si mi rapèl lo 25 propozission noute parti ébin mi di oila in program révolissyonèrè : i sifi pa ké sa lé marké dann in liv, i fo ankor néna in lite pyé-a-pyé pou fé valoir bande solissyon. Même si défoi lopinyon piblike la fine tonb dakor avèk sa, la politike ofisyèl lé loin, pou prande an konte noute bande zidé. Poitan noute zidé lé bone é sé bande zidé-la lé bon pou noute pèp rényoné.

Si par ébzanpe ni pran lotosifizanss alimantère épi lotonomi énézétik mi panss lopinyon piblik lé dakor avèk sa, mé l'éta néo-kolonyal li pouss pa dann sanss la é si li done linpréssyon li lé dakor avèk sa, fransh vérité li rèss dakor avèk la politik kontoir... Alor in politik révolissyonèrè pou komanssé, sanb pou mwin, li doi kass lékonomi d'kontoir épi mète an plass in politik komèrssyal dézanklavé par rapor la politik kontoir. Mi panss sa i doizète in fèrd'lanss la politik révolissyonèrè pou in parti révolissyonèrè.

Justin